



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

---

# INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

**2<sup>ème</sup> trimestre 2022**

**Juin 2022**

17, rue du Fossé  
Adresse postale  
L-2922 Luxembourg

---

T +352 28 228 228  
F +352 28 228 229  
info@ilr.lu

---

[www.ilr.lu](http://www.ilr.lu)

## Sommaire

1. Indicateurs « performance » .....	3
1.1. Introduction.....	3
1.2. Taux de réussite de commande – ROB.....	4
1.3. Taux de commandes rejetées – ROB.....	5
1.4. Taux de réalisation – ROB.....	6
1.5. Taux de pannes signalées par ligne d'accès - ROB .....	7
1.6. Taux de réussite – RUO Fibre optique.....	8
1.7. Taux de pannes signalées par ligne d'accès – RUO Fibre optique.....	9

# 1. Indicateurs « performance »

## 1.1. Introduction

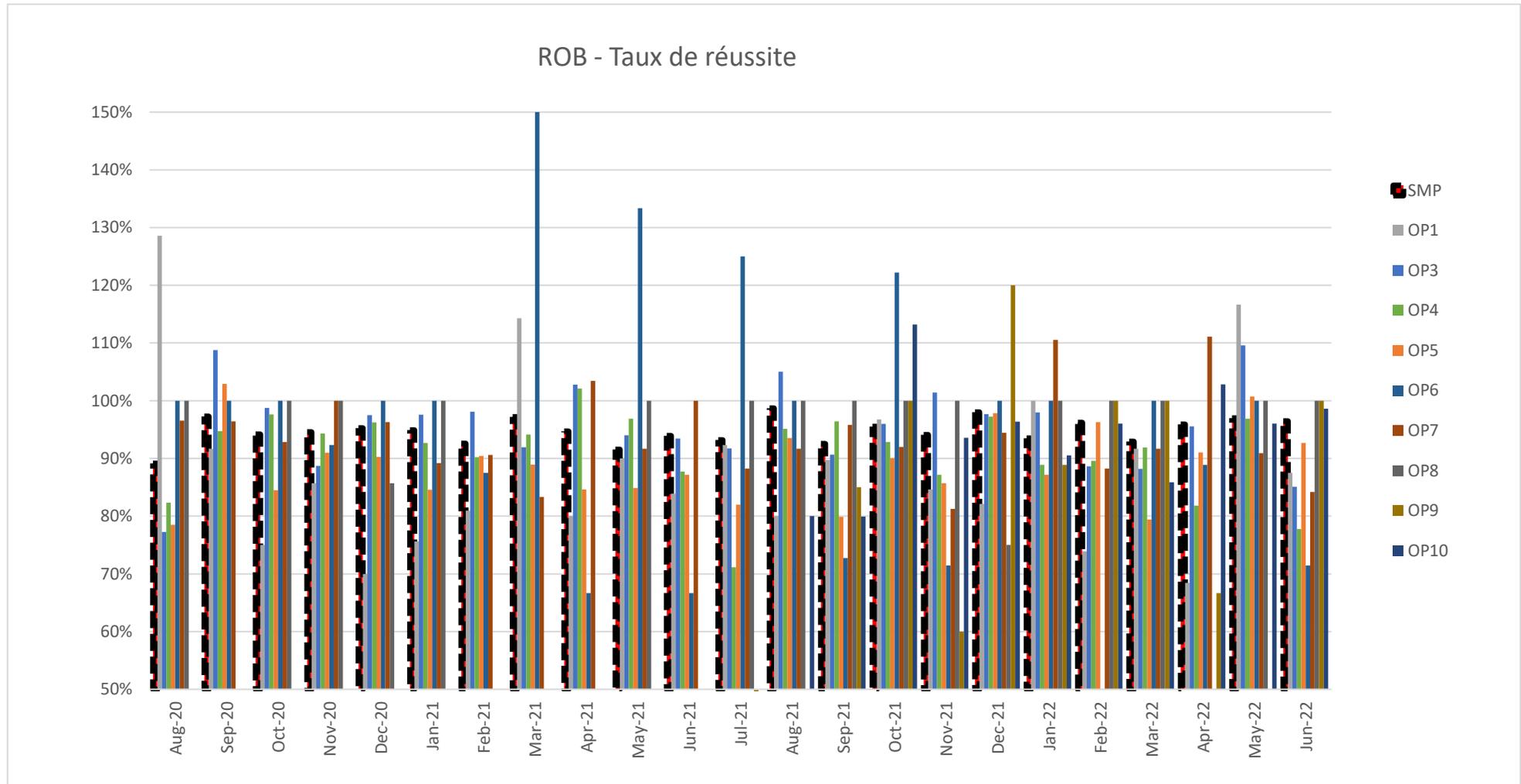
En application de l'article (4) du règlement ILR/T19/1 du 13 mars 2019 portant sur les modalités relatives au contrôle de l'obligation de l'équivalence des intrants (EOI) : « L'Institut procède à la publication, sur son site Internet, de certaines données agrégées et non-agrégées de l'indicateur de performance généré par l'opérateur identifié comme puissant sur le marché. Les données agrégées et non-agrégées de l'indicateur de performance pour les bénéficiaires d'accès sont publiées de manière anonymisée. »

Certains indicateurs de performance sont publiés sous forme graphique afin de permettre une meilleure visualisation des différents indicateurs des contrats standard (ROB et RUO) entre l'opérateur puissant et les opérateurs alternatifs ou entre les opérateurs alternatifs (RUO fibre optique). Ceci afin de donner la possibilité de vérifier le traitement égalitaire de tous les demandeurs d'accès.

Le nombre d'acteurs sur le marché du dégroupage cuivre étant relativement faible, l'anonymat lors de la publication ne saurait être garanti. Par conséquent, ces indicateurs ne sont pas publiés sous forme graphique. Par ailleurs, l'Institut tient à souligner que ces indicateurs sont d'ores et déjà repris dans la publication de tous les indicateurs sur le site internet de l'institut sous forme agrégée.

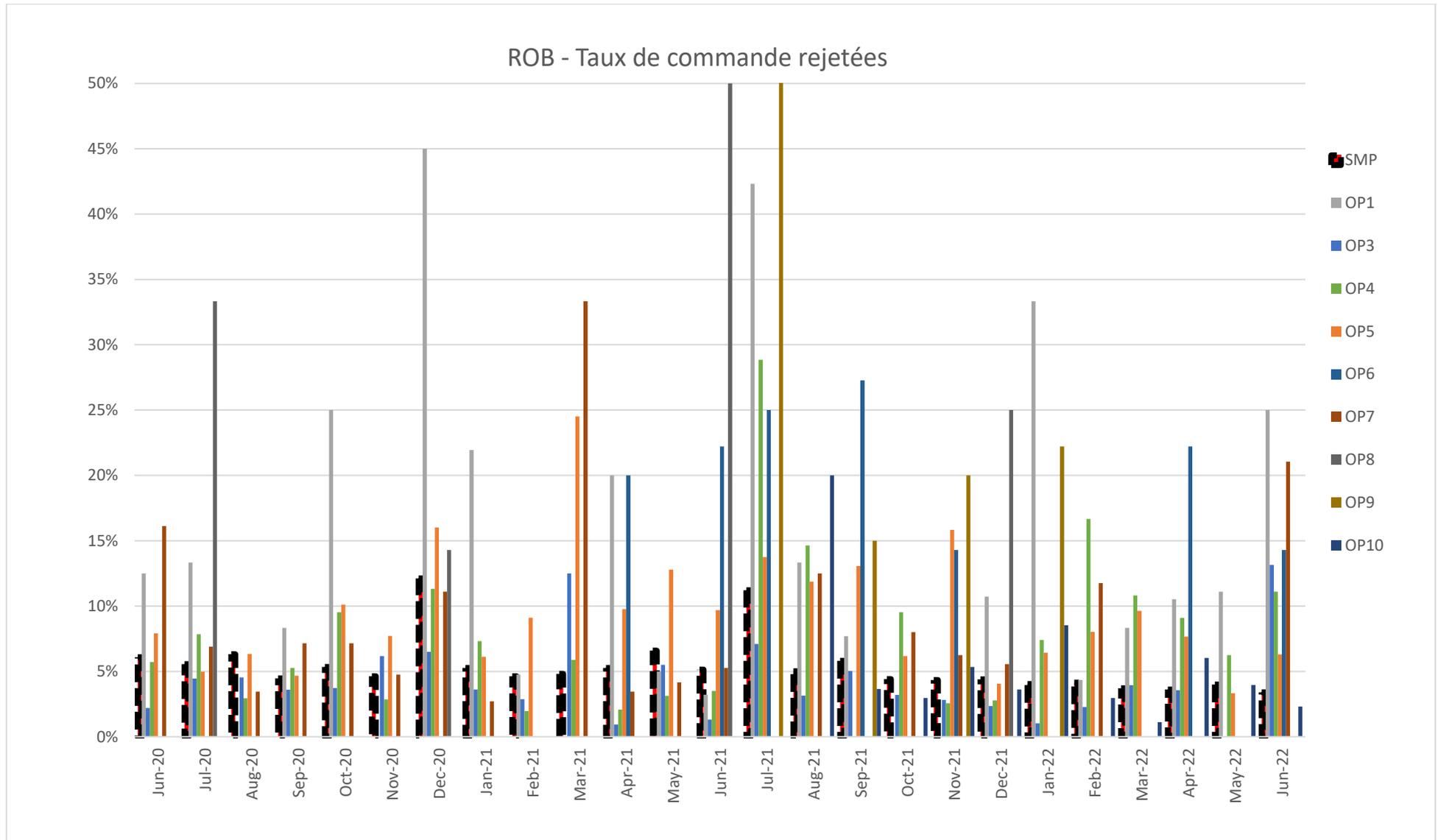
L'Institut précise que les opérateurs alternatifs ne sont pas forcément représentés par le même sigle sur les graphiques étant donné que les acteurs utilisant la ROB et la RUO ne sont pas nécessairement les mêmes (p.ex. : l'« OP1 » des indicateurs relatifs à la ROB n'est pas forcément le même opérateur que l'« OP1 » des indicateurs relatifs à la RUO).

## 1.2. Taux de réussite de commande – ROB

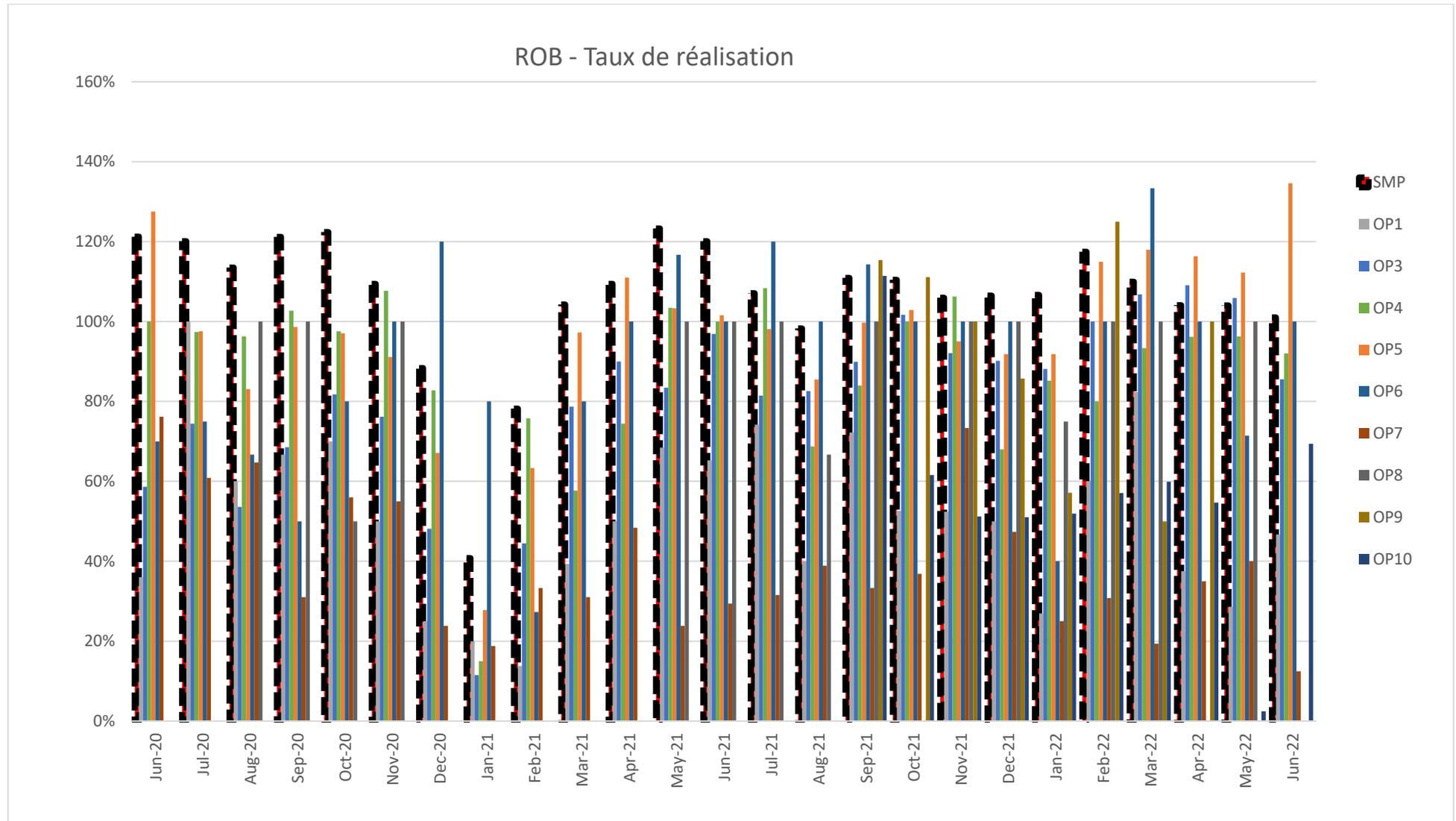


Note : le taux de réussite de commande supérieur à 100% est dû au fait que certaines commandes du mois précédent n'ont pas été reçues pendant le mois n, mais pendant le mois n+1.

### 1.3. Taux de commandes rejetées – ROB

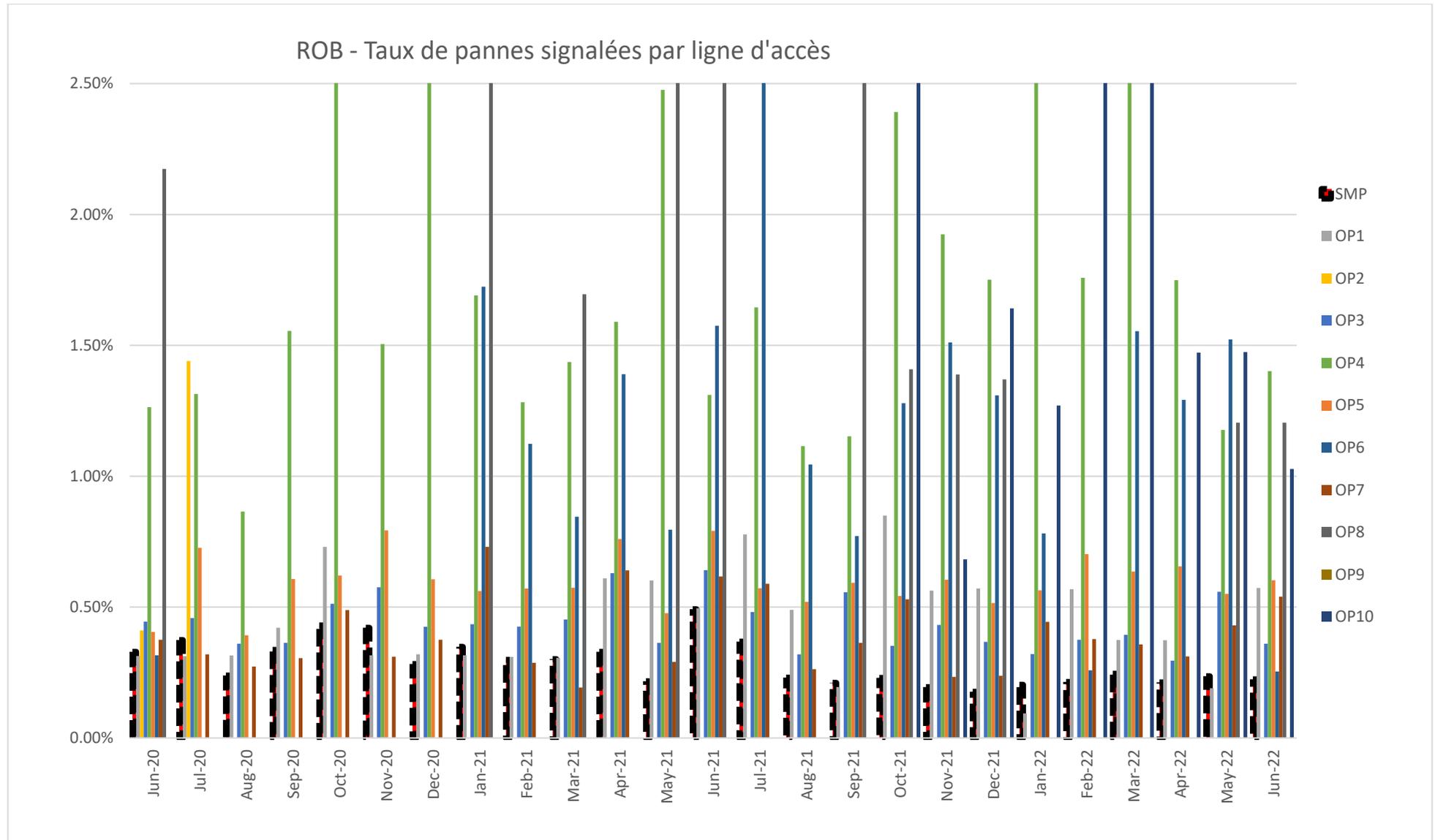


## 1.4. Taux de réalisation – ROB

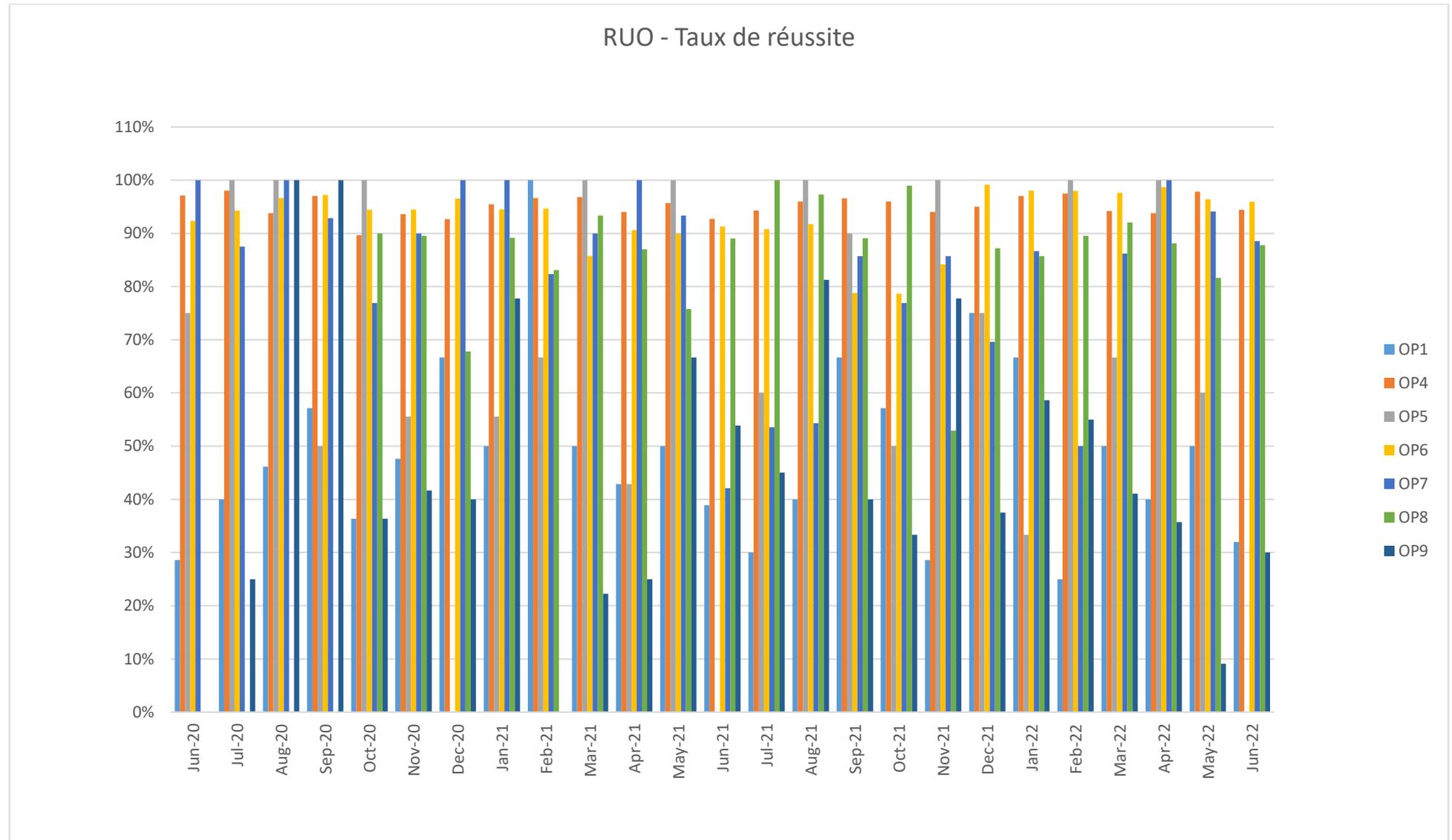


Note : le taux de réalisation supérieur à 100% est dû au fait que certaines commandes de raccordements du mois précédent n'ont pas été activées pendant le mois n, mais pendant le mois n+1.

## 1.5. Taux de pannes signalées par ligne d'accès - ROB



## 1.6. Taux de réussite – RUO Fibre optique



## 1.7. Taux de pannes signalées par ligne d'accès – RUO Fibre optique

